

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE

délibération :
2016_6_4

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L' an deux mille seize , le mardi 07 juin à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 07 Juin 2016

Présents : Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Madame BIRONNEAU Marylène, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur BERGER Xavier, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien

Absent(s) : Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur BERNIER WILFRID

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Marlyse GUILBAUD

Le Maire propose aux membres du Conseil municipal que considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent contractuel pour assurer le remplacement temporaire de l'agent titulaire qui sera en congés annuels à partir du 15 juillet au 05 août 2016, en raison de 30 heures.

L'agent recruté assurera les fonctions suivantes : entretien des espaces verts le temps de l'indisponibilité de l'agent titulaire.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de recruter un agent contractuel temporairement,
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis le 07/06/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.
Au registre sur les signatures pour copies conformes,
Le Maire,
Gérard Liot